

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton: La ligne ou son espace... 10 ct. Prix minimum d'une annonce... 50 » De la Suisse et de l'étranger: 15 cent. la ligne ou son espace. 1^{re} insertion, minimum... fr. 1.— N. B. — Pour les avis de décès, mariages, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial. Bureau: 1, Temple-Neuf, 1 Les manuscrits ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

En ville... 9.— 4.50 2.25 Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse 10.— 5.— 2.50 Etranger (Union postale) 26.— 13.— 6.50 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct. Bureau: 1, Temple-Neuf, 1 Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ. COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 178. ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE PESEUX. Déclarations pour immeubles.

Conformément à la loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal de Pesieux et qui possèdent des immeubles ou parts d'immeubles dans d'autres localités du canton, ainsi que les personnes non domiciliées à Pesieux, mais y possédant des immeubles, sont invitées à adresser au bureau communal, jusqu'au 15 février prochain, une déclaration signée indiquant la situation, la nature et la valeur de ces immeubles.

COMMUNE de PESEUX. Logement à louer.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, un beau logement de 4 pièces avec toutes dépendances et jouissant d'une très belle vue. S'adresser au bureau communal.

COMMUNE de PESEUX. Vente de bois.

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le samedi 23 janvier, des bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Tremblay: 3000 fagots foyard.

ENCHERES. République et canton de Neuchâtel.

VENTE DE BOIS.

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le samedi 23 janvier, des bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Tremblay: 3000 fagots foyard.

Le rendez-vous est au Villaret sur Saint-Blaise. Saint-Blaise, le 17 janvier 1908. L'Inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement.

IMMEUBLES. Terrains à bâtir.

A VENDRE. S'adresser à MM. BURA & BOILLOT ARCHITECTES. Les Péreuses Vauseyon. Téléphone 708.

A vendre de gré à gré une belle propriété

située à Bôle, à proximité de deux gares. Maison de maître très bien entretenue, deux bâtiments de forme en bon état, caves et pressoirs. Superficie 9700 m². S'adresser au notaire J. Montandon à Boudry, ou en l'Etude Aug. Roulet, notaire, rue du Pommier, à Neuchâtel.

A vendre ou à louer à Neuchâtel, jolie villa neuve

comportant neuf chambres, véranda, cuisine, lessiverie, chambre de bains, caves et dépendances. Confort moderne. Eau, gaz, électricité, chauffage central. Grand jardin de 4600 m² avec beaux ombrages. Vue étendue. — Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à MM. James de Reynier & Co, rue de la Place-d'Armes 1, Neuchâtel.

A VENDRE

Fromage de l'Emmenthal gras, bien salé, est envoyé par colis postaux de 5 et 10 kg, à 1 fr. 80 le kilo, franco, par la Fromagerie d'Interlaken. Pains entiers à 1 fr. 70 le kilo. Médaille d'or à l'exposition de Milan 1906.



POULETS DE BRESSE

Poules à bouillir. Dindons - Canards - Pintades. Oies - Pigeons romains.

SAUMON

au détail, 1 fr. 75 la liv. Truites - Paléas - Perches - Péras.

Marée de la Côte d'Ostende

SOLES - LIMANDES - TURBOTS (Hollibout) Rougets - Colins - Harengs frais.

Marée de la Mer du Nord

Cabilland Aigrefins Merlans } 60 cent. la livre.

HUITRES

grosses à 1 fr. 50 la douzaine petites à 1 fr. la douzaine.

CHEVREUILS

Gigots - Filets - Epaules. Chevreuil mariné au vin pour civet, 60 cts. la livre.

Lièvres d'Allemagne

à 80 c. la livre.

Lièvre mariné

au vin pour civet, 1 fr. 10 la livre.

Faisans - Perdreaux - Grives

Canards sauvages - Sarcelles Bécasses - Perdrix.

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8. Téléphone 71.

Aux Ménagères

MESDAMES, Pour cuisiner, servez-vous d'un potager «ZAEHRINGIA» de fabrication suisse.

Son exécution est soignée et son fonctionnement est garanti.

MODÈLES DEPUIS 60 FRANCS

Ce potager est à grille, il brûle tous les combustibles. Sa disposition intérieure, le fini de ses détails, son prix modique en font ce que vous pouvez acheter de meilleur.

Au magasin A. LERSCH

Tu as de la chance

de n'avoir apporté des confitures du Seethal; chacun sait que les confitures et les conserves de la Fabrique de Conserves du Seethal, à Seon, sont les meilleures.

A. 11, 171

Occasion extraordinaire

Samedi matin 25 janvier, depuis 8 heures du matin, il sera vendu sur le marché, à côté de la grande fontaine, la viande d'une vache extra 1^{re} qualité au prix incroyable de 50 et 60 cent. le 1/2 kg.

LIQUIDATION PARTIELLE AVANT L'INVENTAIRE

Pour 10 jours seulement

250 CONFECTIONS

Imperméables - Costumes Jupes - Paletots - Jaquettes Timolos - Caricks

seront vendues avec 30 0/0 de rabais sur les anciens prix

HALLE AUX TISSUS

NEUCHÂTEL

Bois de service

à vendre. Noyer, pommier, acacia. — S'adresser A. Chatelain, Monruz.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Sablons, Seyon et Moulins, faubourg de l'Hôpital

POISSONS DE MER FRAIS

Cabillauds sans tête { 40 cent. la livre avec Algrefins Merlans à frire } répartition

Le jeudi soir: Arrivage et vente de ce qui a été commandé la semaine précédente. Les quantités qui ne seraient pas réclamées le vendredi soir, seront remises aux premiers amateurs venus.

Le vendredi à midi: Dernier délai pour les commandes à exécuter le jeudi suivant.

Librairie A.-G. BERTHOUD

NEUCHÂTEL

VIENT DE PARAÎTRE:

Indicateur Neuchâtelois 1^{re} partie: Neuchâtel-Ville et Serrières, 1908. — Cartonnet, 4 fr. 50. Pour les souscripteurs le prix est de 4 fr.

C'est toujours à la BOUCHERIE-CHARCUTERIE BERGER-HACHEN

Rue des Moulins 32

que Mesdames les ménagères trouveront viande de gros bétail, première qualité, à 60, 70, et 85 cent. le demi-kilo.

VEAU 1^{re} qualité, à 70, 80, et 90 cent. le demi-kilo. PORC A DES PRIX RAISONNABLES. Se recommande.

LAITERIE MODERNE, Rue du Trésor

Baisse du fromage. Fromage gras, bien salé, 95 cent. la livre. Fromage fin, gras, qualité extra, à 1 fr. 10 la livre. (Grand rabais par 5 kg.) Beurre en motte, garanti pure crème, à 1 fr. 60 la livre.

MARÉE à bon marché

On vendra demain samedi, sur la place du Marché (près de la fontaine), de la marée fraîche de la Mer du Nord.

Cabillauds Aigrefins Merlans } 40 centimes la livre

N.B. — Les poissons de mer n'ont pas besoin d'être dessalés. Le merlan se frit comme le poisson du lac. Cabillauds et aigrefins: cuisen 20 à 30 minutes suivant la grosseur du poisson, à l'eau salée; on peut ajouter un peu de lait. Se servent en sauce blanche, en sauce à la moutarde ou au beurre roux.

BONNE TOURBE

racineuse, noire, garantie bien sèche, à vendre au prix de 20 fr. la bache de 3 mètres cubes. S'adresser à M. Ch. Schneider, au Voisinage, Ponts.

PIANO

A vendre, pour cause de départ, un beau piano noir en bon état. S'adresser avenue du Premier Mars 6, 1^{er} étage à droite. c.o.

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8. Au magasin de Comestibles.

Malaga Brun Misa Malaga Doré Misa Moscatel Misa Vin de Madère

à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu. Nous reprenons les bout. à 45 ct.

Vermouth de Turin

VÉRITABLE à 1 fr. le litre

Se recommande, J. Heckle, comestibles 6 Rue du Bassin, 6 - Téléphone 827

Pour les ENFANTS et même les grandes personnes qui TOUSSSENT

Contre rhumes de tous genres, toux sèche, etc. Rougeole et grippe. Préserve de la diphtérie.

Sirope BURNAND de Edm. Burnand, pharm. Lausanne. — Dans toutes les pharmacies, 1 fr. 25 et 2 fr. RL 2738

A vendre à bas prix

pour manque de place, 1 joli salon empire bleu et or, avec décor assorti, très bien conservé. Demander l'adresse du n° 749 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

SAVEZ-VOUS ?

qu'il n'y a rien de meilleur pour un estomac délabré que les Zwibacks hygiéniques «Singer» entièrement grillés, de digestion très facile. Goûtez également les Petites Flûtes au sel «Singer» extrêmement légères. Spécialités recommandées par des autorités médicales.

En vente chez: Henri Gacand, Rod. Luscher, Ernest Mortlière, Porret-Eueyer, H.-L. Oltz fils, Auvenerin, où vous trouverez également les fameuses Nouilles aux œufs et au lait «Singer» Véritables Leckerlis de Dâle «Singer» D. 6472

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Vins en bouteilles

Neuchâtel, blanc	0.70
rouge	1.35
Bordeaux	0.65
Saint-Estèphe	1.65
Silliman	2.20
Saint-Emilion	1.20
Bourgogne vieux	0.75
passé tout grains	1.35
Mercuray	1.20
Fléury	1.65
Beaujolais	0.95
Mâcon	0.65
Arbois	0.65
Malaga doré, Misa, vieux	1.15

la bouteille, verre à rendre.

3 beaux noyers

à vendre. S'adresser à M. P. Balinann, route de la Gare 3, Saint-Blaise.

Charcuterie de campagne et fromage. Toujours bien assorti en jambons, palettes, filet de porc, saucissons au foie, saucissons, salamis et saindoux très bonne qualité, ainsi que bon fromage gras, mi-gras et maigre, tendre et salé, à 60 cent. le 1/2 kg., tomes, Mont-d'or et limburgs.

Se recommande, Jules Tschirren, Trésor 2, et chaque jour du marché sur la Place.

Tous les jours Lièvre mariné au vin, pour civet. Au magasin de Comestibles SEINET FILS. Rue des Epancheurs, 8. Téléphone 71.

PIANO splendide, neuf, Leipzig, cordes croisées, sommier cuivre, répétition, breveté, garanti, prix réduit. — S'adresser à M. Corveion de Ribancourt, Ecluse 44, 3^e.

Broderies de St-Gall

M^{me} RUTSCHMANN-HUMBERT SABLONS 13. GRAND CHOIX DE Robes de Soirées. Blouses brodées. — Broderies et entredeux. — Pochettes. — Mouchoirs à initiale. — Cols guipure et lingerie. Soieries et Velours de la Maison Grieder. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Faute d'emploi

A vendre de confiance une bonne jument rouge-brune (stôle en tête) bonne trotteuse, âgée de 4 ans, hauteur 1 m. 52 cm. — S'adresser à Raymond Roulin-König, à Forel (près Estavayer-le-Lac).

Chiens

A vendre une chienne race Collio et un jeune Spitz très bon pour la garde. S'adresser Vauseyon ?.

1 couteau à hâcher

à 4 James, en bon état. Demander l'adresse du n° 775 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

VERMOUTH de TURIN, 1^{re} qualité

1 fr. 20 le litre, verre compris. Le litre vide est repris à 20 cent.

SEINET FILS

Ruedes Epancheurs, 8.

MANNEQUINS

toutes grandeurs. — M^{me} Fuchs, Terreaux 3.

La CORPULENCE (EMBOPOINT)

disparaît par une cure de Cornulina. Plus de gras, ventre plus de fortes hanches, mais une taille svelte, élégante et gracieuse. Pas de médecine, pas de remède secret, mais un secours naturel ne nuisant point à la santé. Pas de diète et changement de la vie habituelle. Succès étonnant. — Prix du paquet, 2 fr. 50, port non compris. Dépôt: chez Dr Louis REUTTER, ainsi que de l'Histoire et du vin fortifiant Dr Reutter.

Véritables Saucisses de Francfort

à 35 cts. la paire. Saucissons de Gotha METTWURST. Saucissons au foie truffé. Au magasin de Comestibles SEINET FILS. Rue des Epancheurs, 8. Téléphone 71.

Papeterie MODERNE

11, Rue des Epancheurs (Place Parry). Articles pour bureaux. Registres - Copie de lettres. Classeurs, etc.

Papier commercial, encre, plumes, crayons, gommes à effacer. Grand assortiment d'enveloppes commerciales, enveloppes outre-mer et grand choix de papier blanc, bleu, gris et lilas, outre-mer et deuil.

Se recommande, Vve Bourquin-Champod.

DÉPOT DE THÉ

thé des Indes et thé de Chine. A vendre plusieurs petits canapés bon marché. S'adresser chez J. Perrier, tapissier, faubourg de l'Hôpital 11. c.o.

Voir la suite des «A vendre» à la page deux.

Magasin de Fleurs - Terreaux 3 - Bouquets, Couronnes, etc. et tous les jours VIOLETTES et FLEURS COUPÉES A. RIVA-BERGER

AVIS
Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Beaux logements
de 3 et 4 chambres, à louer pour Saint-Jean 1908.

DEMANDE A LOUER
remise
On demande à louer une remise cimentée.

CHAUFFAGE CENTRAL
GRANDE ÉCONOMIE DE COMBUSTIBLE PAR LA NOUVELLE CHAUDIÈRE SULZER
TÉLÉPHONE 37, RUE DES MOULINS, 37 TÉLÉPHONE
ED. PRÉBANDIER & FILS, NEUCHÂTEL

LOGEMENTS
Pour cas imprévu
A louer, pour le 24 février ou le 24 mars, un appartement de deux pièces, cuisine et toutes dépendances.

SAINT-NICOLAS
A louer appartement de 4 pièces, mansarde habitable, bûcher, cave, part à la buanderie et à la chambre de bain, balcon, belle vue.

OFFRES
Une personne
sachant faire un bon ordinaire, demande place dans un petit ménage, en ville. S'adresser chez M. Merck, coiffeur, rue de la Treille 6.

voyageur
On cherche un voyageur pour la vente de cafés rôtis.

place d'aide
Une jeune fille de 18 ans, de la Suisse allemande, cherche dans un magasin pour se perfectionner pour le français.

DEM. A ACHETER
une poussette
On demande à acheter d'enfant, usagée, mais en bon état.

Tournées Georges ZELLER
Les chefs-d'œuvre du Théâtre Français
Théâtre de Neuchâtel
MERCREDI 29 JANVIER 1908

Grande salle du Collège de PESEUX
Conférence publique et gratuite
le VENDREDI 24 JANVIER 1908 à 8 heures du soir

A LOUER
meublé ou non meublé
pour le 24 juin prochain, splendide appartement de 7 pièces, cuisine, salle de bains et toutes dépendances, situé à proximité du Palais Rouge.

Logement
A remettre pour le 24 mars 1908, un joli logement de 4 chambres, cuisine et dépendances.

Une jeune fille
robuste et intelligente, connaissant un peu le français, mais désirent s'y perfectionner, dans une famille peu nombreuse, à Neuchâtel ou aux environs.

ouvrier serrurier
Cie des Tramways de Neuchâtel
est demandé. Temple-Neuf 14.

Blanchisseuse-Repassseuse
Vigneron
On demande un vigneron expérimenté pour cultiver, tout ou partie, de 40 fossiers de vignes, aux Tuileries de Grandson.

UNE MAISON
d'un bon rapport et bien située. Adresser les offres écrites avec prix à G. B. 766 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

REPRISSE
de magasin, café, petit hôtel ou succursale. - Poste restante P. V. Cormondrèche.

MUNICH
AVEC PROJECTIONS
Conférencier: M. Adolphe Blanc, pasteur Commission scolaire.

A louer pour tout de suite, faubourg du Lac, logement de trois chambres et dépendances. Etude Guyot & Dubied, Môle 8.

A remettre
pour le 24 juin, joli appartement de 3 chambres, grande cuisine haute chauffable, balcon, chambre galetas, lessiverie, séchoir et part de jardin. Prix: 650 fr. S'adresser Quai Suchard 4, 1er à droite.

FEMME de CHAMBRE
S'adresser à M. Herren-Peters, Hauts-Geneveys.

MODES
On demande une réassetteuse ou une seconde ouvrière. S'adresser à M. Gloor, Pelzgasse, Aarau.

JEUNE HOMME
de 20 ans, comprenant un peu le français, désire place dans un commerce où il aurait l'occasion de se perfectionner dans le français. Petit gage demandé. S'adresser à Adolf Moser, Gare, Dettlingen (Soleure).

AVIS DIVERS
une pensionnaire
désirant apprendre l'allemand. Bonnes écoles et bon traitement assurés. Prix de pension à convenir. S'adresser à Alex. Rutsch-Loder, négociant, Grossaffoltern (Berne).

PHÈDRE
Tragédie en 5 actes, de RACINE
Le plus grand succès du répertoire de la Comédie-Française

PÉDICURE
Breveté
Traitement des entorses, foulures, suites de fractures, etc.

A louer tout de suite, Rocher 4, 4 chambres, réduit, cave, galetas et chambre haute.

Chambre meublée à louer pour ouvrier tranquille. S'adresser Temple-Neuf 14, au 3e.

domestique
trouverait à se placer pour le 1er mars. S'adresser au magasin Heber, faubourg de l'Hôpital 1.

WIR SUCHEN
für unsere neuen gesetzlich geschützten Artikel in allen Orten strebsame Leute aller Berufs-klassen an die wir die Vertretung abgeben. Laden oder Kapital ist nicht nötig.

APPRENTISSAGES
On désire placer dans la Suisse française un garçon de 15 ans, pour apprendre la serrurerie.

enfant en pension
Bons soins assurés. La personne habite au bord d'une forêt de sapins. S'adresser à M. Robellaz, Crotzet près des Geneveys-sur-Coffrane.

Les Plaideurs
Comédie en 3 actes, de RACINE
Prix des places: 6 fr. - 5 fr. - 3 fr. - 1 fr. 50

Hôtel du Vaisseau
TRIPES
Samedi soir à 7 h. TRIPES NATURE TRIPES mode de Cœn

Pour St-Jean
à louer un premier étage au centre de la ville, comprenant cinq pièces confortables et dépendances. S'adresser Etude G. Favre & E. Seguel, notaires, rue du Bassin 14.

Chambre meublée. - Rue Lallemand 9, II. c.o.

domestique
On demande pour entrer tout de suite une bonne servante, de toute moralité, pour un petit ménage. Gages suivant capacités. S'adresser à M. C. Notz-Pierrelumbert, aux Brenets.

Un jeune homme
de 17 ans, Suisse allemand, robuste et de confiance, cherche un emploi comme aide ou commissionnaire dans un magasin ou un commerce, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser Cassardes n° 8, à Neuchâtel.

apprenti jardinier
de 16 à 17 ans, chez M. Courvoisier, propriétaire, au Chanet sur la Vauseyon (Neuchâtel). S'adresser au jardinier Charles Benoit.

une pensionnaire
désirant apprendre l'allemand. Bonnes écoles et bon traitement assurés. Prix de pension à convenir. S'adresser à Alex. Rutsch-Loder, négociant, Grossaffoltern (Berne).

Brasserie du Monument
VINS
Salle de Sociétés
1er étage
PLACE pour 60 PERSONNES

BIÈRE
Banquets, Soirées
REPAS SOIGNÉS SUR COMMANDE

BEVAIX
Appartement à louer près de la gare, 5 chambres, cuisine et dépendances. Belle vue. S'adresser à M. Fassnacht, jardinier, Bevaix.

LOCAT. DIVERSES
A LOUER
Pour tout de suite
1 grand local pour magasin ou entrepôt à l'Évoile;

un ménage
de bonne conduite, si possible sans enfants, dont le mari aurait 2 chevaux à soigner et à s'occuper des travaux de la campagne, et la femme du ménage de la ferme. S'adresser par écrit à L. R. 754 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Un jeune homme
de 18 ans, ayant fait de bonnes études classiques, cherche une place dans une scierie de la Suisse française, comme remplaçant ou volontaire, avec bonne occasion d'apprendre la langue française. Il désirent entrer au commencement de février. Adresser les offres à E. Albrecht, scierie et commerce de bois, Hommishofen (Schaffhouse).

Apprenti
dans une maison de commerce de la place, un jeune homme bien élevé. Rétribution immédiate. S'adresser case postale 6247, Ville.

Seçons de piano
par maître expérimenté. Six et huit francs par mois. - Demander l'adresse du n° 696 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

CLINIQUE FRANKE
Vauseyon 59
- NEUCHÂTEL -
Bons soins assurés pour toutes maladies et accouchements.

GUÉPIER GÉANT
en pension
Dans une famille de Bâle, on prendrait au printemps deux ou trois jeunes filles de la Suisse française en pension. Vie de famille, références à disposition. Adresser les offres à M. S. vauva Ullrich, Herrongraben 41, Bâle.

BEVAIX
Appartement à louer près de la gare, 5 chambres, cuisine et dépendances. Belle vue. S'adresser à M. Fassnacht, jardinier, Bevaix.

LOCAT. DIVERSES
A LOUER
Pour tout de suite
1 grand local pour magasin ou entrepôt à l'Évoile;

un ménage
de bonne conduite, si possible sans enfants, dont le mari aurait 2 chevaux à soigner et à s'occuper des travaux de la campagne, et la femme du ménage de la ferme. S'adresser par écrit à L. R. 754 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Un jeune homme
de 18 ans, ayant fait de bonnes études classiques, cherche une place dans une scierie de la Suisse française, comme remplaçant ou volontaire, avec bonne occasion d'apprendre la langue française. Il désirent entrer au commencement de février. Adresser les offres à E. Albrecht, scierie et commerce de bois, Hommishofen (Schaffhouse).

Apprenti
dans une maison de commerce de la place, un jeune homme bien élevé. Rétribution immédiate. S'adresser case postale 6247, Ville.

Seçons de piano
par maître expérimenté. Six et huit francs par mois. - Demander l'adresse du n° 696 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel. c.o.

CLINIQUE FRANKE
Vauseyon 59
- NEUCHÂTEL -
Bons soins assurés pour toutes maladies et accouchements.

GUÉPIER GÉANT
en pension
Dans une famille de Bâle, on prendrait au printemps deux ou trois jeunes filles de la Suisse française en pension. Vie de famille, références à disposition. Adresser les offres à M. S. vauva Ullrich, Herrongraben 41, Bâle.

23 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Sous la bannière du Lion-Rouge
PAR F.-K. SCRIBNER
Adaptation de Pierre LUGUET
Quand la lourde porte de chêne, bardée de fer, se referma sur lui, Dudley se redressa et regarda par une petite fenêtre, à peine assez large pour le passage d'un bras. Il laissa pendant quelques instants l'air frais de la nuit jouer sur son front; puis il s'enveloppa dans son manteau et se jeta sur les planches, horriblement las de corps et d'esprit. Il dormit pendant un temps qu'il lui était impossible de mesurer, et fut tiré de rêves pénibles par le bruit des barres de fer qu'on tirait derrière les portes massives de sa prison.

L'appellerons quand nous aurons besoin de toi. Le geôlier déposa sa lanterne à terre, salua, et disparut dans le corridor. Dudley se tourna vers le capit. - Seigneur Dudley, dit-il, je vous ai amené maître Knox, l'homme le plus instruit et le plus sage de toute l'Ecosse. Il a consenti, après m'avoir entendu, à venir jusqu'au château, pour que la vérité puisse éclater, et pour que milord Bothwell puisse être traité comme il le mérite sa félonie. Surpris, au-delà de toute mesure, de voir auprès de lui des visiteurs qu'il attendait si peu, et particulièrement lady Maude, Dudley hochla la tête comme un homme dont la pensée aurait été absente, et se mit sur ses pieds. Le fameux prédicateur écossais, John Knox, s'approcha de lui. - On m'a dit, mon enfant, que vous vous trouvez dans un péril sérieux, par suite de l'inimitié dont vous poursuivez le comte de Bothwell. Il est de mon devoir de soutenir le droit et d'aider la volonté de Dieu. Et comme l'officier ne répondait pas encore, et se contentait de regarder le ministre et les deux jeunes gens l'un après l'autre, Duncan s'écria: - Pour l'amour de Dieu, Charles, nous aurons bientôt le dessus sur lord Bothwell. Aimes-tu ma sœur, ami? Et Dudley prit à ces mots une expression de visage si violemment ahurie, que tous sourirent, en dépit de la gravité de la situation. - Car si tu l'aimes, poursuivit le jeune Highlander, nous avons trouvé le moyen d'anéantir les projets criminels de ton ennemi. Parle; nous ne sommes pas des ombres. Le prisonnier retrouva alors la parole; mais d'abord il étendit la main et prit celle de la jeune fille. - Le palais entier, seigneur Duncan, avait deviné que j'aimais votre sœur. Et j'avais songé, après avoir amélioré ma situation et m'être fait une place en Ecosse, à parler bientôt clairement... Mais tout est fini, maintenant!

- Rien n'est fini, au contraire. N'est-ce pas, ma sœur? Dudley vit la jeune fille baisser les yeux et contempler avec insistance le sol de la cellule. Il ne comprenait pas encore pourquoi l'avait amenée là, et se demandait le but des questions qu'on posait à lui-même et à la jeune fille. - Seigneur Dudley, dit alors gravement le jeune Ecosse, nous sommes ici à l'insu de lord Bothwell et de la reine, bien que je sois en possession d'une autorisation régulière pour pénétrer dans la prison. Il s'est produit divers événements entre minuit et cette aurore: milord Darnley a été trouvé mort à quelque distance de Kirk of Field, et son serviteur William Taylor a péri auprès de lui. Plusieurs gentilshommes de sa suite ont été grièvement blessés par la violence de l'explosion. - La poudre était amassée dans la chambre au-dessous de la sienne, répondit Dudley. - Veuillez raconter à maître Knox ce que vous avez vu, sans en omettre un seul détail. Le prisonnier fit le récit des incidents que nous connaissons, depuis le moment où il avait quitté la reine jusqu'à l'heure où le comte de Bothwell l'avait fait incarcérer. Il y ajouta ce que le Haut Amiral lui avait dit la veille, concernant la visite que projetait la reine à son époux. - Que pensez-vous de tout ceci, mon père? demanda Duncan au prélat. - Que le seigneur Dudley doit être sauvé par la justice de Dieu et par mon intermédiaire. Mais la jeune Maude ne disait rien; elle avait seulement levé des yeux emplis de larmes et les fixait sur l'officier enchaîné. - Ma foi! s'écria son frère, j'aurais grande joie à plonger mon épée dans le cœur de traître de ce Bothwell. Il a tué lord Darnley, vous a enfermé ici, et maintenant... - Maintenant il voudrait épouser la reine et gagner un trône! répondit Dudley. - Que Dieu nous garde de ce malheur!

murmurait le ministre, tandis que Duncan serrait les poings de façon menaçante. Knox dit ensuite: - Nous sommes venus ici, seigneur officier, dans l'intention de prendre une lourde responsabilité. Vous avez déclaré devant deux témoins que vous aimez cette jeune fille et que vous aviez songé à l'épouser. Dudley rougit violemment; il lui semblait que le prêtre parlait avec trop de liberté. - Ce n'est pas le temps d'en parler, seigneur, dit-il. - Tout au contraire; le temps ne saurait être mieux choisi. Et lady Duncan? - C'est à moi de répondre pour elle, interrompit son frère, car ce n'est qu'une femme et elle est durement éprouvée. Nous sommes d'une ancienne maison, seigneur Dudley, et très fiers de nos origines. Mais quand nous avons vu notre chemin, nous le suivons jusqu'au bout. J'ai connu depuis longtemps que vous regardiez lady Maude avec amour; si je n'avais connu votre valeur la question serait déjà vidée entre nous. Mais elle... elle répondra pour elle-même. Vous êtes un chevalier d'Angleterre et homme d'honneur. Veux-tu la prendre maintenant? Dudley sentit ses genoux plier sous lui, et le bruit de la chaîne qu'il portait marqua son tremblement. Le jeune homme n'aurait pas été plus surpris si le château s'était mis à se balancer sur ses fondations. Il répondit d'une voix troublée: - Au nom de Dieu, seigneur Malcolm, que voulez-vous dire? Je ne vous comprends pas... Alors, le jeune Duncan expliqua pourquoi il avait amené sa sœur et le prédicateur Knox au donjon, malgré l'heure matinale. La reine avait écouté Bothwell, qui avait adroitement noyé Dudley, de manière à ne laisser aucun doute sur la culpabilité de l'officier dans l'esprit de sa souveraine. Elle avait livré le prisonnier au comte, pour en faire ce qu'il entendrait, et celui-ci, désireux de supprimer rapidement un témoin de son crime, avait décidé qu'il serait exécuté sans jugement,

sans même être entendu, au lever du soleil. Dudley, seul en Ecosse, était une proie facile pour le tout puissant Haut Amiral. Mais s'il lui arrivait de s'unir à l'une des maisons les plus nobles et les plus anciennes du royaume, Bothwell serait alors obligé d'agir prudemment, parce qu'il aurait à rendre compte de toute injure faite à un membre de la haute aristocratie nationale. Et lui-même, tout fort qu'il se sentit, hésiterait à aller trop loin, sachant que la mort d'un Duncan serait infailliblement vengée. La situation devenait donc nette, et Malcolm n'hésita pas à l'exposer. Sa sœur aimait le jeune officier; lui-même vivait maintenant dans l'ombre de l'échafaud; si l'on attendait il serait trop tard. Un mari vivant vaut mieux qu'un fiancé mort, comme on dit en Ecosse. Et c'est ainsi que maître Knox était venu pour prononcer le mariage qui devait faire réfléchir Bothwell et le faire regarder à deux fois avant de sacrifier une victime à son ambition. Le mari de Maude Duncan, fille de lord comte de Duncan, chef dans les Highlands, aurait derrière lui des gens dont le Haut Amiral n'oserait pas se faire des ennemis mortels, tout puissants qu'il fut. Certainement, Dudley serait retenu et jugé, mais le temps le laverait de l'accusation qui pesait sur lui, et la vérité serait exposée devant la reine. L'officier, sa chaîne pesante auprès de lui, considérait lady Maude et son frère. Il se sentait gravement ému, mais ce qu'il lut dans leurs yeux le décida. Il avait hésité, jusqu'alors, à donner son nom à la jeune fille, et à prendre le sien, dans la condition misérable où il se trouvait. - Madame, dit-il, je suis enchaîné à ce lit et exposé à être emmené d'ici pour l'exécution; j'ai perdu ce que j'avais gagné en Ecosse et me suis fait un puissant ennemi à la cour. Mais mon honneur est intact, Madame, et j'ai mon épée. Voulez-vous de moi pour mari? La jeune fille s'approcha et mit sa main dans celle de Dudley.

- Ce que je fais aujourd'hui, dit-elle, est en dehors des convenances de notre monde. Mais Dieu connaît la pureté de mes intentions, ajouta-t-elle en rougissant. Ce soir serait trop tard... et je ne veux pas vous perdre. - Amen! prononça gravement Malcolm. Seigneur ministre, achevez. Une demi-heure s'était écoulée quand le geôlier vint reprendre sa lanterne. S'il avait compris ce qui s'était passé dans la prison, il tint sa langue. - Vous pouvez, lui dit le jeune Ecosse, enlever ces cadenas et ces chaînes. Le prisonnier, sir Dudley, est de la maison de Duncan. Il sortit; le ministre le suivit, et lady Maude resta quelques instants de plus dans la cellule. - Courage! murmura-t-elle, nous te sauverons! Elle mit les mains aux épaules de son époux, se haussa sur la pointe des pieds, et tendrement, lui donna le premier baiser.

XV
Un garde chantait sur le rempart
Le jour passa sans que Dudley fut appelé hors du donjon; mais vers la brune le lieutenant chef entra dans sa cellule, amenant un gardien à qui il ordonna de déverrouiller les fers du prisonnier. Et celui-ci remarqua instantanément que s'il avait été excessivement froid la veille, l'officier se montrait à présent rempli de gratitude et d'empressement. - Nous allons vous conduire à un logement plus confortable, seigneur Dudley, dit-il. Et je vous prie de croire que ce n'est pas sur mon initiative que vous avez dormi dans ce trou. L'époux de Maude lui répondit à son tour brièvement, bien qu'il sût que le gardien-chef avait en effet exécuté les ordres de Bothwell en l'enfermant dans un cul de basse-fosse. Et quelques minutes plus tard, il était transféré dans une chambre du premier étage du château, où il y avait du feu, des meubles, et une apparence d'organisation agréable.

(A suivre.)

Avis aux porteurs d'obligations 4 et 4 1/2 % de la Grande Brasserie de Neuchâtel

Ensuite du rachat de la Grande Brasserie de Neuchâtel S. A. par la Brasserie du Cardinal à Fribourg S. A., cette dernière société dénonce aux porteurs d'obligations 4 % de la Grande Brasserie de Neuchâtel emprunt 1895 de 1000 fr., jouissance 1er août dernier...

Obligations 4 1/2 % 2me hypothèque de la Grande Brasserie de Neuchâtel de 1000 fr. Jouissance 1er octobre dernier.

Les porteurs de ces obligations sont également informés que leurs obligations sont dénoncées remboursables le 1er avril 1908 avec faculté de les convertir contre des obligations hypothécaires 4 1/2 % de la Brasserie du Cardinal à Fribourg, de 500 fr., jouissance 1er février prochain comme suit:

Neuchâtel et Fribourg, le 10 janvier 1908. H 2104 N Brasserie du Cardinal.

Société neuchâteloise de la Croix-Rouge

COURS DE SAMARITAINS POUR DAMES au Collège de Corcelles

dès le commencement de février par M. le docteur PAREL

Les inscriptions seront reçues, jusqu'au 31 janvier, par MM. Emile Bonhôte, à Peseux, et Ch. Mathey-Colin, à Corcelles.

Banque Cantonale Neuchâteloise SERVICE D'ÉPARGNE

A partir du 1er janvier 1908, la Banque servira à ses déposants un intérêt de 4 % l'an jusqu'à 5000 fr.

montant auquel est limité le contenu d'un livret. Il est rappelé qu'on peut verser jusqu'à 5000 fr. en une ou plusieurs fois. Neuchâtel, 29 novembre 1907. LA DIRECTION.

NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL

DIMANCHE 26 JANVIER 1908, à 4 h. de l'après-midi

Grand Concert Populaire SARASATE MARX

PROGRAMME

- I. Andante et Variations de la Sonate à Kreutzer BEETHOVEN Berthe Marx Goldschmidt et Pablo de Sarasate. A la demande générale. II. Suite pour Piano et Violon, op. 41... EDOUARD SCHÜTZ Allegretto rissoluto. Scherzo vivace. Cancionetta con variazioni. Rondo à la Russe. Berthe Marx Goldschmidt et Pablo de Sarasate. III. Caprice sur les airs de ballet d'Alceste de Gluck SAINT-SAËNS Berthe Marx Goldschmidt. IV. Fantaisie sur Don Juan de Mozart SARASATE Pablo de Sarasate. V. a) Nocturne en ut mineur CHOPIN b) Horch! Horch! die Lerche! SCHUBERT-LISZT c) 6me Rhapsodie. Berthe Marx Goldschmidt. VI. a) Nocturne Sérénade SARASATE b) Introduction et Tarentelle. Pablo de Sarasate.

Accompagnateur: OTTO GOLDSCHMIDT

Piano BECHSTEIN aux soins de la Maison HUG & Co.

PRIX DES PLACES: 3 fr., — 2 fr., — 1 fr.

Location: Agence W. Sandoz, Magasin de musique Fœtisch Frères S. A., Terreaux 1.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Emission de 1500 obligations 4 1/4 %

Montant couvert SOUSCRIPTION CLOSE

Neuchâtel, 23 janvier 1908. LA DIRECTION

Théâtre de Neuchâtel

VENREDI 31 JANVIER, SAMEDI 1er et MARDI 4 FÉVRIER 1908

SÉANCES littéraires et musicales DE L'UNION COMMERCIALE

Orchestre de la Société Directeur: M. A. DRAGO, professeur

Coteaux du Médoc

Comédie en 1 acte de M. Tristan BERNARD

Vieil Heidelberg

Pièce en 5 actes par M. Wilhelm MEYER-FERSTER

Traduction de MM. Maurice RÉMON et W. BAUER

Pour les détails voir le programme

Prix des places: Loges grillées, 3 fr. 50 — Premières galeries, 3 fr. — Parterre, 2 fr. — Secondes galeries, 1 fr.

Voitures de tramways: Vendredi et samedi pour Serrières, Saint-Blaise, Corcelles et Boudry. Samedi pour Serrières.

Billets en vente dès lundi 27 janvier, au magasin Fœtisch frères S. A., Terreaux.

BATEAUX A VAPEUR

Samedi 25 et Dimanche 26 janvier si le temps le permet

Course spéciale au Patinage des Mûles de la Thielle

ALLER Départ de Neuchâtel à 4 h. 45 soir Arrivée à Thielle à 2 h. 45

RETOUR Départ de Thielle à 5 h. 45 soir Arrivée à Neuchâtel à 5 h. 45

PRIX DES PLACES (Aller et retour) Prix unique: 60 centimes LA DIRECTION.

Paroisse réformée allemande de Neuchâtel

COMPTE RENDU des DENIERS DES PAUVRES ANNÉE 1907

Table with 2 columns: FONDS DES SACHETS RECETTES and DÉPENSES. Includes items like Soldo au 31 décembre 1906, Produits des sachets en 1907, Dons divers, Intérêts des créances, etc.

FONDS DES PAUVRES

Etat du fonds au 31 décembre 1907 (comme l'année passée) Fr. 7000

FONDS DE PAROISSE RECETTES

Soldo en caisse au 31 décembre 1906 Fr. 24 91

Collectes diverses Fr. 146 48

Dons divers Fr. 85 30

DÉPENSES Annonces Fr. 92 70

Versement au fonds des bibles de mariage Fr. 30 57

Frais de bureau et divers Fr. 128 35

Soldo en caisse au 31 décembre 1907 Fr. 5 07

ATELIER pour la fabrication des dentiers A. BIRCHER

7, rue Saint-Maurice - NEUCHÂTEL - Rue Saint-Maurice, 7

Prix par dentier depuis 50 francs Complet 90 francs (haut et bas)

Remontage de dentiers Réparations depuis 2 fr. - Travaux soignés.

Société Neuchâteloise d'Utilité publique

Vendredi 24 janvier 1908 à 8 h. du soir

à l'Aula de l'Académie

Conférence publique et gratuite

A VENISE (avec projections) par M. Ch. PERRIN

Chancelier d'Etat

Les enfants ne sont pas admis.

AULA DE L'ACADÉMIE - NEUCHÂTEL

Mardi 28 janvier Mardi 4 février et Mardi 11 février 1908 à 5 heures du soir

Trois Conférences données par M. Albert BONNARD

SUBJET: L'homme le plus discuté d'aujourd'hui M. CLÉMENTEAU

1re Conférence: Le chef de l'opposition intransigeante.

2me » L'écrivain.

3me » Le ministre et l'orateur.

Abonnement aux 3 conférences: 5 fr. 112287 N

Entrée 2 fr. (Corps enseignant, étudiants, pensionnats, 1 fr. 50.)

Billets en vente à l'Agence W. Sandoz, magasin Fœtisch frères S. A., rue des Terreaux.

CONVOICATIONS

MM. les Anciens-Bellotriens et Honoraires de la Société de

Belles-Lettres

qui désirent retentir par la Séance Générale du vendredi 21 février, les deux places que la Société a l'habitude de leur réserver sont priés de s'inscrire par écrit jusqu'au 1er février auprès du caissier de Belles-Lettres, Jules Kretzschmar, Chalet du Verger, à Colombier.

Monsieur et Madame Aug. GRAP et leurs familles, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part. Neuchâtel, 23 janvier 1908.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

outre le feuilleton quotidien, publie fréquemment

DES NOUVELLES, DES VARIÉTÉS LITTÉRAIRES, SCIENTIFIQUES ET DE NOMBREUX FAITS DIVERS.

Feuille d'avis de Neuchâtel

SERVICE DES ABONNEMENTS

MM. les abonnés de la ville qui n'ont pas réglé au porteurs le prix de leur abonnement pour 1908 sont invités à retirer leur quittance au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1.

Le 31 janvier prochain, nous préleverons par remboursement postal le montant des quittances non retirées à cette date.

POLITIQUE

Royaume-Uni

Au congrès du Labour party (parti ouvrier) qui se tient cette année à Hull, les socialistes ont tenté, comme chaque année, de faire prévaloir leurs idées, et ils ont subi un nouvel échec de la part de la majorité trade-unioniste.

Une résolution tendant à modifier la constitution du parti, qui aurait désormais pour objet le renversement du régime capitaliste et l'avènement du socialisme d'Etat, a été repoussée par 951,000 voix contre 91,000.

Le congrès a rejeté également une résolution présentée par le parti indépendant du travail en faveur de l'extension de la liberté parlementaire aux femmes.

Deux autres résolutions déclarent que le socialisme devra être le but du parti; elles ont été adoptées avec un grand enthousiasme et à une grande majorité.

La police irlandaise a arrêté, mercredi matin, dans le district de Geewah, vingt personnes faisant partie d'une organisation formée à la suite du refus des propriétaires fonciers de vendre leurs fermes aux locataires aux conditions exigées par ces derniers. Cette organisation avait entamé une campagne en faveur du non-paiement des fermages et pour empêcher les facteurs de délivrer les assignations contre les fermiers qui n'avaient pas payé ces fermages. Deux cents agents ont procédé aux arrestations. L'effervescence est grande dans le district.

Belgique

La commission du Sénat belge a terminé mardi le débat relatif à la limitation des heures de travail dans les mines. Elle a adopté, par six voix contre deux et quatre abstentions, une proposition tendant à rédiger l'article relatif aux heures de travail de la loi sur les mines, de la façon suivante:

Aux fins de sauvegarder la santé des ouvriers et d'empêcher l'abus de leurs forces, à défaut d'une loi relative à cet objet, le gouvernement fixera par disposition générale ou spéciale, après avis du conseil général ou des commissions compétentes, la durée quotidienne du travail à l'intérieur des mines de combustibles concédées postérieurement à la loi du 7 février 1905.

Dans les couloirs de la Chambre et du Sénat, on est généralement d'avis que cette proposition transactionnelle obtiendra la majorité des suffrages, tant au Sénat qu'à la Chambre.

Russie

M. Gourko, adjoint au ministre de l'intérieur, compromis dans l'affaire Lidwall (fourniture de grains aux victimes de la famine), a été révoqué après jugement du tribunal de cassation.

Les Japonais au Canada

On mande de Victoria que 31 voyageurs japonais arrivés de Mexico se sont vu interdire le débarquement, conformément à la nouvelle loi canadienne, exigeant que les immigrants japonais viennent directement de leur pays d'origine ou d'adoption.

ETRANGER

En automobile sur la glace.

Un fabricant de Constance a traversé, le 19 janvier, le lac de Constance en automobile, entre Reichenau et Allensbach. Il s'agit du lac inférieur, actuellement gelé.

SUISSE

Concours de skis à Sainte-Croix.

On nous écrit: Le temps superbe du Jura, le terrain dont les ondulations variées fera toujours les caprices des skieurs, assureront pour les 25 et 26 janvier un plein succès aux concours qui aura lieu à cette date.

Les plus importantes parties de ces deux journées seront certainement la course pour officiers, le samedi matin, et le saut, le dimanche après midi. La journée de samedi sera agrémentée des concours de skis et de douves pour nos enfants, qui sont arrivés à exécuter des merveilles avec leurs douves de tonneau, qu'ils manient avec une sûreté digne de Norvégiens.

Il restera encore dans ces deux journées assez de temps à nos hôtes pour aller contempler la chaîne des Alpes et la vaste mer de brouillard, qui ne laisse jamais le regard.

Le choix d'une profession pour ceux qui vont quitter les écoles au printemps cause bien des soucis à beaucoup de pères de famille et de jeunes gens. C'est à ce moment qu'un aide utile et sûr serait le bienvenu; aussi l'Union suisse des arts et métiers s'est-elle préoccupée de cette importante question.

La commission centrale des examens d'apprentis a fait paraître (chez Büchler et Cie, à Berne) un opuscule intitulé: «Le choix d'une profession», qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de la grave question qui préoccupe tous les amis de la jeunesse. Cette brochure tient particulièrement compte de ce

qu'il nous faut en Suisse; elle a été élaborée et revue par des hommes compétents et pratiques. On y joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage et du prix à payer aux patrons, ainsi qu'une traduction des conseils de M. Haemmerli sur le choix d'un patron d'apprentissage.

SOLEURE. — Depuis longtemps déjà, les jeunes gens du village de Horriwil et ceux de (Ekingen vivaient entre eux comme chiens et chats. Dimanche passé, l'élite de ce dernier village se mit sur le sentier de la guerre et marcha sur Horriwil où elle surprit dans une auberge quelques jeunes gens attablés. Immédiatement, une mêlée s'engagea. Verres, bouteilles, chaises, tabourets, volèrent de toutes parts. Au dehors, la population, armée de fourches, de trident, de fléaux, voire de revolvers, attendaient la sortie des combattants pour prendre part à la mêlée. En désespoir de cause, le marguillier sonna le tocsin. Les combattants déguerpirent alors, laissant quelques-uns des leurs sur le carreau.

ZURICH. — D'après le montant des contributions perçues en 1907 par le fisc, on évalue l'ensemble des fortunes dans le canton de Zurich, pour cette année-là, à 1,501,283,550 fr. et l'ensemble des revenus imposables à 196,413,400 fr. Les sociétés par actions accusent une fortune totale de 56,621,500 fr. et un revenu de 11,899,600 fr.; les autres sociétés soumises à l'impôt ont une fortune de 13,291,000 fr. et un revenu d'un million environ. Le reste se répartit entre les particuliers.

BERNE. — Le Grand Conseil, après avoir liquidé la loi sur l'élevage du bétail, s'est ajourné à lundi. Plusieurs députés jurassiens annoncent une interpellation demandant au gouvernement ce qu'il entend faire pour appliquer les dispositions légales relatives aux sessions des assises.

Un agriculteur de Neuenegg s'étant aperçu qu'un chien lui avait étranglé trois lapins, se mit à l'affût et voyant un toutou rôder aux abords de sa basse-cour, il l'abattit d'un coup de fusil.

Le cultivateur vient d'être condamné à quinze jours de prison avec application de la loi de sursis, à 120 fr. de dommages-intérêts et aux frais qui s'élevaient à 163 fr.

SAINT-GALL. — M. Robert, directeur de la brasserie de Wyl, faisait, mercredi, une promenade en traineau, lorsque le cheval s'emballa. Le traineau fut jeté contre un poteau et M. Robert tué sur le coup.

GRISONS. — Mercredi est morte à Flims, à l'âge de 100 ans et 10 jours, Mme Felscher. Ces dernières années, elle pouvait encore sortir seule.

BALE-VILLE. — La commission d'économie publique du Grand Conseil de Bâle-Ville vient d'achever son rapport sur le budget cantonal pour 1908. Ce rapport n'est point optimiste: le déficit s'élève à trois millions et demi. Dans ces prévisions, il n'est cependant pas tenu compte d'une diminution probable du rendement de l'impôt sur le revenu, conséquence d'une situation économique défavorable.

La commission d'économie publique se voit donc obligée de demander une limitation des dépenses. Elle préche l'économie dans toutes les branches de l'administration, et spécialement dans le domaine de l'instruction publique. Elle propose, entre autres, de frapper d'une contribution d'écolage tous les élèves des écoles publiques qui n'habitent pas Bâle. Quant aux moyens d'augmenter les recettes, la commission n'estime pas possible pour le moment un accroissement général des impôts. Par contre, elle juge nécessaire une révision énergique de la déclaration d'impôt.

Le correspondant de la «Nouvelle Gazette de Zurich» suggère l'introduction d'un impôt spécial du culte qui frapperait les adhérents de chaque confession. A Bâle, les dépenses du culte protestant et vieux-catholique sont supportées présentement par tous les contribuables. En même temps qu'il allégerait les finances cantonales, l'impôt proposé mettrait fin à l'injustice dont sont victimes les catholiques romains qui, eux, supportent seuls les dépenses de leur culte.

ARGOVIE. — Est-ce la fin de la vie chère? En tous cas, on signale presque partout dans le canton des réductions sur le prix des denrées alimentaires de première nécessité. La viande est meilleur marché et en différents endroits il est presque impossible de vendre le bétail au prix qu'il atteignait il y a un mois à peine. Peut-être la rareté du fourrage est-elle pour quelque chose dans ce phénomène, ainsi que la crise qui se fait sentir dans diverses industries. Le prix du fromage a également fait un grand pas en arrière; les détaillants eux-mêmes suivent le mouvement; on offre, dans un journal du canton, du fromage à 90 centimes la livre, mais ce prix est encore plus bas en différents endroits.

La concurrence joue aussi son rôle dans cette réduction qui deviendra peu à peu générale.

LUCERNE. — Le Conseil d'Etat a élaboré une nouvelle loi constitutionnelle déclarant obligatoire la proportionnelle pour les élections de la Constituante et du Grand Conseil. Les arrondissements électoraux seront ceux d'aujourd'hui. La loi exclut le panachage et le cumul.

APPENZELL. — Les comptes de la caisse d'assurance officielle immobilière des Rhodés-Extérieures contre l'incendie, pour l'exercice 1906, bouclent par un bénéfice net de 133,367 francs. La caisse a payé pendant l'exercice 92,715 fr. d'indemnités pour sinistres. Elle a en outre versé 30,794 fr. de subventions pour achat de matériel destiné à combattre l'incendie, installation d'hydrants, etc. La fortune de la caisse s'élève aujourd'hui à la belle somme de 4,081,138 fr.

FRIBOURG. — La somme enlevée lundi, à Fribourg, du coffre-fort du bureau des télégraphes et téléphones, s'élève à 3600 francs.

Sans que la surveillante qui couchait dans une pièce contiguë ait perçu le moindre bruit, un individu s'est introduit la nuit dans le bureau. On admet qu'il se sera caché au cours de la soirée dans la cabine du téléphone pu-

blic et qu'il aura pénétré, après le départ de l'employé de service, dans le bureau.

Le fait que le coffre-fort ne portait aucune trace d'effraction indique que le voleur devait être muni d'une fausse clef. L'année dernière, le chef de bureau des télégraphes avait perdu ses clefs et en avait fait refaire une paire le coffre-fort. Il n'est donc pas impossible que l'auteur de ce vol ait attendu jusqu'à ce jour pour commettre son larcin.

On a relevé des traces matérielles de son passage dans le bureau de consignation des télégrammes. Le rideau de fer extérieur de la fenêtre était relevé jusqu'à une certaine hauteur et la fenêtre ouverte. La porte communiquant du bureau de consignation dans le corridor était ouverte également. C'est donc par là que le voleur est parti.

On écrit de Léchelles:

«Dimanche dernier, le train arrivant en gare de Léchelles à 4 heures ne trouva personne pour le recevoir. La locomotive eut beau siffler avec persistance, ce fut en vain que le chef de train fit un usage énergique de son sifflet de poche. Toujours personne. Les voyageurs se lamentaient, n'ayant pu obtenir de billets. Il fallut en définitive que le conducteur courût à l'auberge voisine où il trouva le remplaçant du chef de gare occupé à jouer paisiblement aux cartes et tout étonné d'apprendre que le train était arrivé avant que la partie fut terminée.»

RÉGION DES LACS

Vully (corr.). — Depuis hier nous avons l'air de rescapés, tant nous sommes étonnés de revoir un peu de la calotte des cieux et de savoir qu'il existe un autre monde que le nôtre. Il y a tantôt trois semaines que nous étions enfermés dans un sac et dans l'impossibilité de voir plus loin que le bout de notre nez, fût-il même en pied de marmite. Des brouillards partout, sur la montagne et dans la plaine; le lac n'était plus qu'une grande masse grise avec quelquefois de fantasmagoriques apparitions: c'est le vaillant petit «Morat» qui, malgré les difficultés de l'orientation et de l'abordage, fait ponctuellement ses courses.

Et quels brouillards! Gris, froids, maussades, pénétrant partout, dans vos appartements, dans vos chambres et jusque sous les draps de votre lit. Drôle d'intimité! Brri! de quel cauchemar nous sortons!

L'hiver ne se fait toutefois pas rigoureusement sentir. Le froid varie entre 3 et 4 degrés et son maximum n'a pas dépassé 8 degrés. Pas un soupçon de neige, ce qui fait la désolation des enfants et prive chacun de tout sport hivernal. C'est donc la vie morte par excellence. Pas de concerts, pas de théâtre, pas même une petite conférence. Pour celui qui a quelque velléité vers ce quelque chose qui est au-dessus du terre à terre, c'est le régime admis dans les prisons pour certains détenus, le régime cellulaire. C'est à peine si quelques potins viennent troubler la vie austère et monotone de ces longs mois d'hiver.

Nous avons cependant eu la démission du

grand saintdisque, ainsi nommé par analogie an disque des chemins de fer à faces différentes. Démission prudemment retirée mais qui a fait sensation. Nous avons aussi notre petit conflit scolaire. Les notabilités intellectuelles de la contrée qui font partie de notre Conseil communal ont cru devoir accepter leur mandat pour assurer leurs haines personnelles. Aussi sabrent-ils à droite et à gauche. C'est ainsi qu'ils ont mis à la porte trois honorables membres de la commission d'école qui depuis de nombreuses années remplissaient consciencieusement leur devoir, mais qui avaient le tort de ne pas penser exactement comme eux. Il y a recours auprès du département de l'instruction publique; nous sommes impatients d'en connaître le résultat.

A part donc ces petites chinoïseries, calme plat! Les hommes profitent des «bons chemins» pour rentrer le bois et c'est, les soins à donner au bétail exceptés, toute leur occupation. Les femmes raccommodent les bas, raprécitent les vêtements du printemps et voient.

Et l'hiver se passera ainsi jusqu'aux premiers beaux jours où les femmes iront contre fleurette à leurs petits choux, à leurs épimardes et aux multiples légumes du jardin et où l'homme taillera de son sécateur la chevelure embroussaillée des ceps.

Reviens bientôt, printemps aux sublimes espérances et rapporte-nous la subtile et suggestive senteur de la violette et le doux chant des oiseaux.

C. BIOLLEY.

CANTON

La Béroche (corr.). — Nous avons encore chez nous une habitude surannée: lorsqu'une famille perd l'un des siens, le funéraire convoie doit souvent se rendre de 1/2 heure à 3/4 d'heure de distance à Saint-Aubin et traverser ce village dans son milieu pour se rendre au cimetière. Quoique celui-ci ait deux portes, l'une ouvrant en dehors du village, direction Gorgier-Chez-le-Bart, n'est jamais utilisée; les convois de Chez-le-Bart passent devant cette porte et doivent traverser le village, donner le tour du cimetière pour entrer au champ du repos. Je ne sais en l'honneur de quel saint... en tout cas pas à l'honneur de Saint-Aubin.

Lorsque l'oraison funèbre a été dite, on croit ce chemin du calvaire terminé pour la famille affligée; détonnez-vous; les parents sortent et vont s'aligner dans la rue, en plein

— Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

Les Varices

L'Elixir de Virgine Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl. o-o. A. 5683

village, tête nue, à tous les vents et à toutes les pluies, exposés aux feux de tous les soleils et de tous les regards; ils doivent subir la poignée de main de cent à deux cents personnes suivant la popularité du mort; les uns vous donnent le bout des doigts, d'autres vous serrent la main mollement, d'autres enfin vous la serrent à vous faire crier; ah! que c'est réconfortant!

Et c'est ainsi que cela se passe encore chez nous en l'an de grâce 1908!

Pourquoi ne pas faire comme cela se fait généralement partout ailleurs: que vingt minutes avant le départ du convoi les amis de la famille affligée entrent dans la maison du défunt adresser quelques paroles sympathiques et qu'après l'oraison funèbre sur le cercueil, les parents ne soient pas tenus de se conformer à cette coutume surannée et que rien ne justifie.

La Chaix-de-Fonds. — Une jeune fille qui rentrerait chez elle mercredi vers 6 heures, en skis, a été l'objet, aux abords immédiats de la ville, d'une inconcevable agression. Un individu s'est jeté sur elle, lui enserrant le cou de ses deux mains, puis s'est enfui, effrayé par les appels de la jeune fille et par des gens qui s'approchaient. Peut-être n'aurait-il en vue qu'une plaisanterie d'un goût détestable, car il était habillé correctement et ne présentait pas l'aspect d'un rôdeur? Quoi qu'il en soit, les jeunes filles qui s'en vont un peu en dehors, faire du sport d'hiver, feront bien de ne pas rentrer trop tard ou de se faire accompagner.

— On lit dans l'« Impartial »: « La plupart des magasins d'épicerie viennent de baisser de 20 cent. le litre, le prix du cacao. Chose curieuse, les détaillants ont fait cette baisse de leur propre chef, à cause de la diminution considérable des achats de cet article, depuis la récente hausse de l'automne dernier.

« Les fabricques de chocolat n'ont pas encore touché à leurs derniers tarifs. Les cours du cacao sont bien descendus d'une vingtaine de francs, à peu près, mais les usiniers estiment qu'il ne leur est pas encore possible de diminuer les prix.

« On admet que la consommation du chocolat et du cacao s'est réduite du trente pour cent depuis les grosses majorations d'octobre 1907. »

Lignières (corr.) — La population de notre village est actuellement de 654 habitants contre 675 en 1907. Diminution 21. On compte 193 mariés, 46 veufs et veuves et 415 célibataires. Au point de vue confessionnel, il y a 642 protestants et 12 catholiques. 45 citoyens font du service actif et 42 sont astreints au paiement de la taxe. En outre, le sexe fort est en minorité par 323 masculins contre 331 féminins.

Les Bayards (corr.) — C'est aux accords harmonieux de notre fanfare que les habitants du bas du village se sont mis au lit, mercredi soir 22 janvier. Il s'agissait d'une sérénade offerte aimablement par cette Société à Mme Louise Jeannot. Cette vénérable aïeule entraînait hier dans sa 93^e année, en possession de toutes ses facultés, d'une santé très bonne pour ce grand âge et bien résolue à faire encore des kilomètres de dentelles, sur son cousin auquel elle travaille depuis 85 ans!... Ils ne sont certes pas nombreux ceux qui pourraient produire un pareil état de service et cela vaut la peine d'être relevé.

Il y a un an à pareille époque nous invitâmes les gens du bas à boucler leurs guêtres et à venir admirer nos formidables provisions de neige. Cette année-ci il ne s'agirait pas de neige car nous en avons peu, mais par contre la température en ce mois de janvier est idéale et il vaudrait la peine que des affreux brouillards du bas on vint un peu en juger. Quelle lumière et quel beau ciel bleu.

Les nuits ne le cèdent en rien à la journée car, sous la douce clarté d'une lune brillante, nos blanches campagnes, que de sombres forêts limitent et décorent, sont tout simplement splendides.

Janvier 1908 nous laissera donc le souvenir d'un mois éminent, rempli de lumière et d'un froid très acceptable, car à part deux ou trois jours où le thermomètre est descendu à — 19° cent., nous n'en avons guère que 6 ou 7 dans la nuit.

Mais voici venir février, ce mois généralement grincieux. Que nous apportera-t-il? Probablement que ce paysage, si délicieusement pur et paisible aujourd'hui, sera bouleversé par les tourmentes classiques de la montagne. A la paix profonde de janvier succéderont les ouragans furieux, le vent qui hurle dans les cheminées, et puis la neige, la neige, la neige!... Mais cela aussi aura sa beauté!

Jura-Neuchâtelois. — Mouvement et recettes pour l'année 1907.

1,660,428 voyageurs	Fr. 806,018 15
3,738 tonnes bagages	» 43,414 21
44,552 têtes d'animaux	» 33,867 47
185,525 tonnes marchand.	» 465,506 14
Total	Fr. 1,348,805 97

Les recettes de l'année 1906 ayant été de 1,275,926 fr. 35, l'augmentation en faveur de 1907 est de 72,879 fr. 62.

Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds. — Mouvement et recettes pour l'année 1907.

147,753 voyageurs	Fr. 64,194 44
613 tonnes de bagages	» 3,555 30
219 têtes d'animaux	» 406 60
7,401 tonnes marchand.	» 20,340 07
Total	Fr. 88,496 41

Les recettes de l'année 1907 sont supérieures de 1,486 fr. 06 à celles de 1906.

Peseux (corr.) — Un correspondant trop pressé a écrit à son journal que la population de notre village avait subi une diminution de 17 habitants.

La vérité est qu'au contraire, Peseux compte une âme de plus qu'en 1907, et cela malgré l'exode des 50 personnes de l'ancienne Église normale évangélique.

Peseux compte à ce jour 1988 habitants où le beau sexe domine (arithmétiquement parlant, s'entend). Il y a en effet 1002 personnes du sexe féminin et seulement 986 du sexe masculin.

NEUCHÂTEL

Union commerciale. — Un acte de l'humoriste Tristan Bernard: « Les Côteaux du Médoc », cinq actes de W. Meyer-Fœrster: « Vieil Heidelberg », pièce nouvelle qui a déjà fait le tour du monde, des morceaux de l'orchestre de la société dirigé par M. A. Drago, tel est le programme des séances générales que l'Union commerciale offre à ses amis et au public de notre ville les vendredis 31 janvier, samedi 1^{er} et mardi 4 février prochains. Nul doute que ces soirées, toujours très impatiemment attendues, ne remportent leur succès habituel.

Tremblement de terre. — M. H. Schardt, professeur à l'Académie, nous écrit au nom de la commission sismologique de la Société helvétique des sciences naturelles: « Le public est invité à vouloir bien nous faire parvenir des observations sur le lieu et l'heure exacte (comparer avec l'heure du télégraphe), la direction et le nombre des secousses, sur leur force et leurs effets sur différents objets (portes, fenêtres, meubles, liquides, pendules, lampes suspendues, etc.), bruits, etc. Les indications négatives ont également leur valeur pour la constatation des limites de la zone atteinte. Des questionnaires affranchis sont mis à la disposition de ceux qui en expriment le désir. Nous avons besoin de récits très nombreux pour pouvoir bien juger de la nature du phénomène. »

Pièces de monnaie usées. — En dépôt des déclarations faites aux Chambres fédérales par M. Comtesse, directeur des finances de la Confédération, les bureaux de postes continuent à refuser obstinément d'accepter certaines pièces usées. La cause? La voici, paraît-il: La poste accepte, depuis environ trois ans, les pièces usées, même si la date est effacée, à condition toutefois que ces pièces soient en bon état (ni percées, ni tordues, etc.). Il y a cependant une exception pour les pièces République française, dont la date est effacée; car, de ces pièces, il y a eu deux éditions semblables, une en 1847, démonétisée, l'autre en 1870-1871. Pour ces pièces, l'effacement de la date ne permet pas de savoir s'il s'agit des monnaies démonétisées ou des autres ayant cours. C'est pourquoi la poste ne peut pas les accepter.

On ne voit cependant pas pourquoi le public paierait de cet état de chose. Il ne devrait plus y avoir dans la circulation de pièces frappées en 1847, les États ayant eu tout le temps de les retirer depuis nombre d'années. S'il en reste ce n'est pas notre faute.

Mais, puisque, paraît-il, il y a encore de cette monnaie dans nos goussets, que les États — au lieu de les repousser — profitent au contraire de l'occasion unique de retirer ces pièces démonétisées de la République française, édition de 1847, en même temps que celles de l'édition de 1870-71. Et le tour serait joué!

Musique de chambre. — Les absents ont eu tort hier soir, car la 3^e séance de musique de chambre a été remarquable et complétée par les meilleurs de la saison.

Elle comprenait trois œuvres: un quatuor pour instruments à cordes de Beethoven, une suite pour violon et piano de Regner, et un quatuor pour piano et instruments à cordes de E. Chausson.

La première, le quatuor op. 18, n° 4, est une œuvre de jeunesse du grand maître; le mode mineur y prédomine, mais les éclaircies sont nombreuses, témoin le ravissant scherzo en forme de canon ou le trio délicieux du menuet.

Nos sympathiques artistes en ont soigné l'exécution d'une manière spéciale et nous leur en sommes reconnaissant, car Beethoven doit être joué comme il faut on pas du tout.

J'ai toujours quelque appréhension lorsque le programme porte deux œuvres concertantes modernes; ces œuvres sont intéressantes, très intéressantes même pour les exécutants, ne le sont pas toujours au même degré pour les auditeurs qui les entendent une première fois.

Ma crainte n'était point justifiée hier soir, car les œuvres exécutées sont de celles qui plaisent à première audition.

Le quatuor de Ernest Chausson, un élève de César Franck, se fait remarquer par sa grande richesse en mélodie; aucun des quatre mouvements dont il se compose n'en est dépourvu; le deuxième, « très calme », débute par une mélodie chantée par l'alto; elle est reprise par le violon et la violoncelle qui la passent au piano; les quatre instruments la reprennent et la développent tour à tour et toujours elle est noyée dans un flot d'harmonie; cette page est incontestablement une des plus belles de l'œuvre.

Félicitons MM. Petz et Quinche pour le choix qu'ils ont fait de la « Suite dans le style ancien » de Max Reger, un jeune compositeur et pianiste allemand, — il a 35 ans, — qui commence à avoir une vogue parfaitement justifiée. Cette « Suite » est d'une belle inspiration et d'une compréhension facile. MM. Petz et Quinche l'ont jouée avec le sérieux qui la caractérise; ils ont été chaleureusement applaudis.

M. NICOLET.

Ses lois et ceux qui les font

Un journal de Zurich vient de publier l'article suivant: Qui devrait faire les lois dans une démocratie comme la nôtre? — Le peuple. Est-ce le peuple qui fait les lois? — Non,

une moitié du peuple n'a pas le droit de s'en occuper.

Qui donc fait les lois? — Les hommes. Qui donna aux hommes le droit de faire les lois? — Les hommes.

Les lois ne concernent-elles pas les femmes? — Si. Les femmes ne peuvent-elles collaborer à l'élaboration des lois auxquelles elles sont soumises? — Non, les hommes seuls font les lois pour les hommes et les femmes.

Lorsqu'une femme est en contravention, qui la fait comparaître en justice, l'interroge, la condamne, détermine la peine? — Les hommes. Les mères ne peuvent-elles pas aider à faire les lois qui déterminent leurs rapports légaux avec leurs enfants? — Non, les hommes seuls font ces lois; devant la loi, l'enfant appartient au père.

Pourquoi la loi est-elle si partielle? — Parce qu'elle n'est faite que par un sexe.

Qui fait les lois réglant le régime matrimonial? — Les hommes.

Qui paye les impôts? — Les hommes et les femmes.

La fortune d'une femme est-elle imposable au même titre que celle d'un homme? — Oui. Qui fixe, perçoit les impôts, et dépense l'argent des contribuables? — Les hommes.

Les ouvrières, les employées ne peuvent-elles délibérer sur les lois qui les touchent spécialement et directement, comme les lois sur les fabriques, sur l'assurance des femmes en couche, sur la protection des ouvrières, etc., etc.? — Non, mais chaque ouvrier en a le droit.

Une commerçante peut-elle voter dans des élections qui touchent directement ses intérêts? — Non, mais les employés les moins capables en ont le droit.

Une femme cultivée ne peut-elle pas voter? — Non, mais un ignorant, un alcoolique, un libertin en a le droit.

Les mères qui donnent des fils à l'Etat ne peuvent-elles voter? — Non, mais les jeunes gens qu'elles ont élevés en ont le droit à 20 ans.

Les femmes voteraient-elles si elles en avaient le droit? — Dans tous les États où le droit de suffrage féminin est établi, les femmes en usent dans la même proportion que les hommes.

POLITIQUE

Parlement français

La Chambre a adopté jeudi un projet approuvant les deux conventions signées à Bruxelles, les 28 août et 19 décembre 1907, relatives au régime des sucrés.

Elle adopte les crédits supplémentaires du budget général de 1907 dont l'ensemble atteint plus de 31 millions.

On revient au projet d'impôt sur le revenu.

— Le Sénat aborde en première délibération la discussion de la proposition relative à la réduction des périodes d'instruction militaire des réservistes et des territoriaux. L'urgence est déclarée.

— La commission chargée de l'enquête sur la liquidation des biens des congrégations a élu comme président M. Combes.

Les Suisses en France et le service militaire

Dans une lettre qu'il a adressée à M. Colliard, député de Lyon, en réponse à une demande formulée par ce dernier, le général Piquart déclare qu'il est disposé à prescrire le renvoi dans leur foyer, après un an de service actif, des fils de Suisses nés en 1881 et incorporés seulement en 1907.

La même mesure sera prise en faveur des fils des autres étrangers, qui seront assimilés au journés de la classe 1904. Toutefois, le renvoi de fils d'étrangers, par anticipation, ne pourra être appliqué aux militaires qui ont été omis sur les tableaux.

Au Maroc

M. de Saint-Aulaire, chargé d'affaires de France à Tanger, télégraphie que Moulai Hafid, à la suite des combats de Mediouna, de Ber-Rechid et de Seltat a renoncé à chasser un caïd qui l'avait abandonné. Moulai Rachid, qui aurait perdu à Seltat plus de 600 hommes, a réclamé la présence de Moulai Hafid afin d'empêcher la dévotion complète de sa mehalla.

Au Reichstag

Dans sa séance de jeudi, le Reichstag a renvoyé le projet de loi sur les chèques à une commission de quatorze membres.

Il a adopté ensuite définitivement le projet de loi sur le crime de lèse-majesté et renvoyé à une commission de quatorze membres le projet de loi sur la responsabilité civile des propriétaires d'animaux domestiques. La séance est ensuite levée.

En Russie

Le leader des octobristes a déclaré à un correspondant de journal qu'il a laissé entendre à son parti que le rejet des crédits pour la flotte entraînerait la dissolution de la Douma.

Le leader des octobristes a cependant annoncé sa ferme intention de voter contre ce projet de loi. Il croit que ses collègues politiques persisteront dans leur opposition.

Le député K. D. Nisselovitch a déclaré que son parti ferait cause commune avec les octobristes dans cette question.

Le député Pourichkevitch, de l'extrême droite, s'est déjà prononcé la semaine dernière contre le programme de construction de la flotte. La majorité des journaux fait, elle aussi, partie de l'opposition.

Nouvelles diverses

Bienne. — Le docteur Joseph Lanz, médecin, est mort hier à l'âge de 90 ans, après une longue maladie. Le défunt avait conservé jusqu'à ces dernières années une verte vieillesse.

et il remplissait encore il y a peu longtemps les fonctions de gérant de l'hôpital de Bienne. Avec M. Lanz disparaît le dernier membre fondateur de la Société de gymnastique de Bienne.

Contre l'alcool. — On peut constater, ces temps derniers, une recrudescence d'activité du mouvement contre l'abus de l'alcool. L'exposition antialcoolique zuricoise a obtenu un tel succès qu'elle a dû être prolongée et on nous dit que l'Armée du salut, de son côté, stimule le zèle de ses membres en faveur d'une campagne des plus vigoureuses contre l'alcool.

Pour le musée de Bâle. — La souscription ouverte pour la construction du nouveau musée des Beaux-Arts, à Bâle, a atteint, à ce jour, la somme de un million en chiffres ronds. La souscription n'est pas encore close.

Procès de presse. — La cour d'appel de Chambéry a rendu jeudi son arrêt dans l'affaire Dide contre le « Journal de Genève ». Elle admet toutes les conclusions du ministère public tendant à la confirmation pure et simple du jugement de Saint-Julien en ce qui concerne M. Micheli et à sa réformation en ce qui concerne MM. Martin et Chauvel, pris en leur qualité de membres du conseil d'administration du « Journal de Genève » et mis hors de cause par le tribunal de Saint-Julien.

Le brouillard. — Un brouillard épais a régné toute la matinée de jeudi sur Paris. On signale également du brouillard dans plusieurs régions, ainsi que sur la Manche et la mer du Nord. Les services des chemins de fer et des bateaux subissent des retards considérables.

En mer. — Le bruit court à Londres que la chaloupe l'« Amsterdam », dont on n'avait pas de nouvelles, a été recueillie en mer par un navire qui passait. Aux bureaux de la compagnie Great Eastern on dit être sans nouvelles.

Le cas d'Hervé. — L'arrêté du conseil de l'ordre des avocats, prononçant la radiation de Gustave Hervé, rappelle la motion que G. Hervé a fait adopter au congrès de Nancy et les articles incriminés de la « Guerre sociale ».

Le conseil de l'ordre estime qu'il n'est pas plus permis à un avocat, tant dans sa vie publique que privée, que dans l'exercice de sa profession d'inciter à des actes tombant sous le coup de la loi pénale et que par ses provocations calculées à la désobéissance et à la rébellion, Hervé s'est rendu indigne de sa profession qui commande avant tout le respect de la loi.

Le procès Hohenau-Lynar. — On mande de Berlin que dans le procès intenté aux comtes Hohenau et Lynar, l'accusation requiert l'acquiescement du comte Hohenau et la condamnation à une année et dix mois d'emprisonnement du comte Lynar.

Le tribunal d'honneur de la 1^{re} division de la garde a rendu son jugement peu après: Le comte de Hohenau est acquitté sur le chef des actes contre nature. Le comte de Lynar est condamné, pour abus d'autorité dans neuf cas — dont quatre compliqués d'offense envers un subordonné et cinq compliqués d'actes contraires à la nature — à un an et trois mois de prison.

Asphyxiés. — Un incendie ayant éclaté jeudi à l'allée des Peupliers, à Berlin, dans un logis sis dans une cave, trois enfants ont été asphyxiés.

Retrouvés. — On annonce que le tableau de Van Dyck, l'« Elévation de la Croix », volé à l'église de Courtrai, a été retrouvé jeudi matin dans une roulotte à Hardoye, près de Bruges.

Tremblement de terre. — On annonce de Reggio de Calabre qu'une secousse de tremblement de terre a été ressentie jeudi matin, endommageant sérieusement quelques bâtiments déjà lézardés par les précédentes secousses. Il en a été de même dans la commune de Bianco.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

Accident de chemin de fer
Paris, 24. — Aucun train ne part de la gare du Nord dans la direction du Bourget, un train de marchandises ayant télescopé un train de voyageurs. Les détails manquent.

Les Halles dans les ténèbres
Paris, 24. — Un incendie assez important, provoqué par un court-circuit, s'est produit aux Halles.

Il a été rapidement éteint mais les Halles ont été privées de lumière électrique pendant la nuit.

On croit que les dégâts sont assez importants.

Le brouillard partout
Paris, 24. — En raison de l'intensité du brouillard, notamment dans le quartier des Epinettes, des gardiens de la paix munis de torches ont été placés dans différents carrefours.

Depuis 6 heures du soir on signale que plusieurs accidents se sont produits.

Portsmouth, 24. — Pendant le brouillard, le torpilleur « Hasard » a rompu ses amarres; entraîné à la dérive, il est allé se heurter contre un contre-torpilleur.

Le « Hasard » a été touché dans sa partie centrale; sa machinerie a été envahie par les eaux, il a été conduit en cale sèche.

Londres, 24. — Par suite du brouillard une collision s'est produite dans la soirée à 5 h. 1/2 à la gare de banlieue de Wimbledon.

Il y a eu 8 blessés dont 2 grièvement.

Conservés à la vie
Madrid, 24. — A l'occasion de sa fête, le roi a gracié cinq condamnés à mort.

Les sans-travail
Chicago, 24. — Les sans-travail se pressant de se réunir sur les bords du lac et de

former là une colonne qui parcourait les rues de la ville, la police a dispersé les manifestants à coups de gourdin.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

16 janvier 1908. — Jugement de réhabilitation de Jacob Spahn, horloger, domicilié à La Chaix-de-Fonds, et de réintégration dans tous les droits que sa faillite pouvait lui avoir fait perdre.

— Bénéfice d'inventaire de dame Elisabeth Erni née Winkler, ménagère épouse de Johan Ernest Erni, domiciliée à La Chaix-de-Fonds où elle est décédée le 30 septembre 1905. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu jusqu'au vendredi 21 février 1908, à 5 h. du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siégera à l'hôtel judiciaire de La Chaix-de-Fonds, le mercredi 26 février 1908, à 9 heures du matin.

— En vue des délais de succession, dépôt a été fait le 17 janvier 1908, au greffe de la justice de paix de La Chaix-de-Fonds, de l'acte de décès de Henri-Edouard Brandt, fils de feu Charles, célibataire, originaire de La Chaix-de-Fonds, négociant, domicilié dans ce dernier lieu, décédé le 2 janvier 1908, à Richon, Bâle-ville, où il était en séjour.

— Succession vacante de Jules-Arène Lambert, quand vivant, manoeuvre, au Locle. Date de l'ouverture de la liquidation: 17 janvier 1908. Liquidation sommaire. Délai pour les productions: 12 février 1908.

— Faillite de Arnold Jelmi, gypcier-peintre, aux Ponts-de-Martel. Date de l'ouverture de la faillite: 15 janvier 1908. Première assemblée des créanciers: lundi 3 février 1908, à 9 heures après midi, à l'hôtel de ville du 25, salle du tribunal. Délai pour les productions: 25 février 1908.

— Faillite de Alfred Zingg, fabrique de salamis et charcuterie fine, à Neuchâtel. Date du jugement clôturant la faillite: 21 janvier 1908.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 23 janvier 1908	
Pom. de terre...	90 10
Choux-raves...	10 15
Carottes...	1 20
Pommes...	2 50 4 50
Châtaignes...	3 20 3 50
le paquet	
Carottes...	20 15
Poireaux...	10 15
la pièce	
Choux...	15 20
Choux-fleurs...	70 90
la chaîne	
Oignons...	10 15
la douzaine	
Oufs...	1 30 1 40
Lait...	10 15
Beurre...	1 80
en moelles...	1 60
Fromage gras...	1 30
mi-gras...	90 1
maigre...	60 75
Miel...	1 15
Pain...	13 95
Vin de table...	1 20
Sal. d. Genev.	300 2
Villamont...	300 2
Bellevaloux...	900 2
Soc. Im. Neuch.	295 2
Et. Rusconi, pr.	835 2
Met. St-Aubin.	835 2

Madame veuve Grossenbacher, ses enfants et petits-enfants, à Colombier, Fleurier, Malley et Dâle, les familles Dellsperger, à Genève et Rütli, Berger, à Seebach, les enfants de feu Samuel Zürcher ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

Monsieur JACOB GROSSENBACHER
décédé le 21 janvier 1908, à 10 h. 1/2 du soir, dans sa 37^e année, après une longue et pénible maladie.

Père non désiré est que là où je suis, ceux que tu me as donnés y seront aussi avec moi.

Jean XVII, 21.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 24 janvier, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue du Château, Colombier.

On ne reçoit pas.

La famille affligée.

Monsieur et Madame Emile Sandoz, Monsieur et Madame Albert Sandoz et famille, Madame et Monsieur Henri Huguenin-Sandoz et famille, Monsieur et Madame Auguste Sandoz et famille, Mademoiselle Marie Sandoz, Monsieur Oscar Sandoz, ainsi que les familles Sandoz, Bonjour, Wittwer, Mouffang, Seylaz, Mayor, Porchet, Hassler, Ronchi et Matthey, ont la douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julie SANDOZ
leur bien aimée fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à lui aujourd'hui, dans sa 20^e année, après une longue et pénible maladie.

La Coudre, le 22 janvier 1908.

Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

Math. 24, 42.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 25 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: La Coudre.

Monsieur Eugène Dessousslay, à Fenin, Monsieur Alphons Dessousslay, à Neuchâtel, Monsieur Maurice Dessousslay, à Fenin, Monsieur Alphonse Besson et ses enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Ernest Besson et leurs enfants, à Neuchâtel, Madame et Monsieur Léon Furet et leurs enfants, à Fenin, Monsieur Auguste Dessousslay, à Cernier, Monsieur et Madame Paul Dessousslay et leurs enfants, à La Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Ernest Dessousslay et leur enfant, à Peseux, Mademoiselle Susanna Dessousslay, à Cernier, Madame et Monsieur Paul Challandes, à La Juchère, Mademoiselle Marguerite Besson, au Locle, Mademoiselle Rosa Barth, à Fenin, ainsi que les familles Dessousslay, Maire, Gaberel, Niederhauser, Timenbart et Cavin ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Marie DESSOULAVY née BESSON

que Dieu a retirée à lui aujourd'hui, dans sa 65^e année.

FENIN, le 22 janvier 1908.

J'ai patiemment attendu l'éternel et il s'est tourné vers moi et il a oui mon cri.

Ps. X, 1.

Que ta volonté soit faite.

Math. XXVI, 42.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 25 courant, à 1 h. après midi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

<